

## DEMANDE DE PAI (Projet d'Accueil Individualisé)

Afin de faire la demande d'un projet d'Accueil Individualisé (PAI) pour raison médicale pour votre enfant, merci de bien suivre les 4 étapes :

**1.- Renvoyer les fiches suivantes (complétées et signées)**

- fiche « Demande de Mise en Place d'un projet d'accueil individualisé »
- Projet d'accueil individualisé (2 pages : une à remplir par la famille, une par le médecin traitant)
- fiche autorisation diffusion

**2. Transmettre sous pli confidentiel les documents suivants au médecin scolaire ou à l'infirmière du lycée Goscinny :**

- ordonnance récente du spécialiste qui suit votre enfant ; l'ordonnance doit préciser le nom, le dosage et les horaires d'administration du ou des médicaments.
- protocole d'urgence détaillé établi par le médecin.
- Bilans médicaux récents

**3.- Dans le cas d'un renouvellement, joindre le PAI de l'année précédente**

**4.-Faire parvenir la trousse d'urgence contenant les médicaments du PAI pour la rentrée scolaire.**

Le médecin scolaire étudie toutes les demandes avant validation et une réunion vous sera proposée en cas de nécessité.

**ATTENTION :** En cas d'allergie alimentaire signalée, seul le médecin scolaire pourra autoriser votre enfant à bénéficier de la restauration scolaire. Un protocole panier repas (fourni par les parents et pris dans l'espace restauration scolaire) pourra vous être proposé le cas échéant.

Afin que l'accueil de votre enfant soit organisé dès la rentrée, merci de prendre contact avec l'infirmière avant la fin de cette année scolaire.

Infirmière scolaire : [infirmierie.0062089n@ac-nice.fr](mailto:infirmierie.0062089n@ac-nice.fr)

Tel : 04 92 14 34 50

## Autorisation parentale

# DEMANDE DE MISE EN PLACE D'UN PROJET D'ACCUEIL INDIVIDUALISE

### A remettre à la famille

Vous avez fait la demande d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) pour raison médicale concernant votre enfant. Merci de bien vouloir transmettre sous pli confidentiel les documents suivants au chef d'établissement ou au directeur d'école :

- Ordonnance précise de moins de 3 mois (précisant le médicament, le nom, la dose, l'horaire).
- Prescription d'un régime alimentaire éventuel
- Protocole d'urgence sur la fiche générale ou sur les fiches nationales établies pour certaines pathologies (rempli par le médecin qui suit l'enfant dans le cadre de la pathologie)  
Ces éléments sont à établir par le médecin qui suit l'enfant dans le cadre de sa pathologie (**en matière d'allergie alimentaire l'avis d'un allergologue est nécessaire**)
- Bilans médicaux récents pouvant contribuer à la mise en place du PAI.
- S'il s'agit d'un renouvellement, joindre également le PAI de l'année précédente.

Faire parvenir la trousse d'urgence contenant les médicaments prescrits (inscrire le nom de l'élève sur la trousse). Après vérification de la possibilité de déclinaison du protocole d'urgence par le médecin scolaire, une réunion pour la formalisation du PAI aura lieu en votre présence.

### ***A remplir par l'élève (majeur) ou sa famille***

Nom, prénom de l'élève :

Date de naissance :

Nom, prénom et adresse des responsables légaux :

Adresse électronique : @

N° de téléphone de la personne responsable de l'élève :

Ecole/Etablissement fréquenté :

Classe :

Je soussigné(e) :

Sollicite la mise en place d'un PAI à partir de la prescription médicale et /ou du protocole d'intervention du

DOCTEUR : tel. :

J'autorise les personnels en charge de mon enfant dans l'établissement scolaire d'accueil à administrer les médicaments et le protocole tel que l'a établi mon médecin prescripteur.

Sollicite le renouvellement d'un PAI (avec ordonnance inférieure à 3 mois, bilan médical récent).

Sollicite l'arrêt du PAI (fournir un certificat médical, bilan récent)

Fait à le

Signature de l'élève ou de sa famille

## PROJET D'ACCUEIL INDIVIDUALISÉ - PAI

Article D. 351-9 du Code de l'éducation - Circulaire

Le PAI permet aux enfants et adolescents qui présentent des troubles de la santé (physiques ou psychiques) évoluant sur une période longue, de manière continue ou discontinue, d'être accueillis en collectivité scolaire, périscolaire et autres accueils collectifs de mineurs. Il est élaboré avec les responsables légaux, à leur demande, par les équipes de santé de la structure concernée et le directeur d'école, le chef d'établissement ou le directeur de l'établissement, de la structure ou du service d'accueil d'enfants de moins de 6 ans, garants de la mise en œuvre de la lisibilité et de la communication des procédures.

### 1 – Renseignements administratifs

Élève	
Nom/Prénom	Photo
Date de naissance :	
Adresse :	

### Responsables légaux ou élève majeur

Lien de parenté	Nom et prénom	①Domicile	①Travail	①Portable	Signature

Je demande que ce document soit porté à la connaissance des personnels en charge de mon enfant, y compris ceux chargés de la restauration et du temps périscolaire et à ces personnels de pratiquer les gestes et d'administrer les traitements qui y sont prévus.

	PAI 1 <sup>ère</sup> demande	Modifications éventuelles				
Date						
Classe						

Vérification annuelle des éléments du PAI fournis par la famille : Fiche « conduite à tenir » actualisée, ordonnance récente, médicaments et matériel si besoin						
Date						
Classe						

Les responsables légaux s'engagent à fournir le matériel et les médicaments prévus et à informer le directeur d'école, le chef d'établissement ou le directeur de la structure, le médecin et l'infirmier de l'éducation nationale en cas de changement de prescription médicale. Le PAI est rédigé dans le cadre du partage d'informations nécessaires à sa mise en place. Seuls l'élève majeur ou les responsables légaux peuvent révéler des informations couvertes par le secret médical.

### Établissement scolaire et hors de l'établissement scolaire

Référents	Nom	Adresse administrative	Signature et date	Exemplaire reçu le :
Chef d'établissement Directeur d'école Directeur d'établissement				

Nom de l'élève :

3 - Conduite à tenir en cas d'urgence - partie médecin traitant ou à préciser : .....

Fiche standard – des fiches élaborées avec les sociétés savantes sont disponibles sur Éduscol pour les pathologies les plus fréquentes

Nom/Prénom :	Date de naissance :
Numéros d'urgence :	
Fiche établie pour la période suivante :	

Dès les premiers signes, faire chercher la trousse d'urgence de l'enfant ainsi qu'un téléphone.

Évaluer la situation et pratiquer :

Signes d'appel visibles	Mesures à prendre	Traitement

Dès les premiers signes de gravité ou si les signes précédents persistent : appeler le 15

Signes de gravité	Mesures à prendre	Traitement

Dans tous les cas, ne pas oublier de tenir la famille informée.

Un courrier avec des informations médicales confidentielles sous pli cacheté à l'attention des services de secours peut être joint à cette fiche de conduite à tenir : Courrier joint :  Oui  Non

Cachet du médecin :

Date :

Signature du médecin :



Drap, le 2 septembre 2020

Madame La Provisseure  
du Lycée René Goscinnny

à

Mmes et Mrs Les Parents d'élèves

Objet : PAI en ligne

Madame, Monsieur,

Votre enfant bénéficie d'un PAI au sein du Lycée René Goscinnny.

Il permet la prise en compte, sur le temps scolaire, de la pathologie de votre enfant, dont vous nous avez librement informés.

Il permet de lui apporter les soins et adaptations nécessaires à une scolarité satisfaisante sur le plan de la santé. Il est donc diffusé auprès du personnel de l'établissement qui peut être amené à l'utiliser.

Pour cela, il nous paraît utile et nécessaire de mettre à disposition des enseignants un accès rapide à l'information contenue dans le PAI via Pronote.

La nouvelle Règlementation Générale de Protection des Données (RGPD) nécessite, pour ce faire, votre autorisation.

Aussi, je vous remercie de bien vouloir remplir la partie ci-dessous et la rapporter à Mme BLANC, infirmière, dans les meilleurs délais.

La Provisseure,

Mme S. Salucci-Battaglia



Nom, Qualité	Prénom
Autorise la diffusion sur Pronote du PAI de :	
Nom Classe	Prénom
Signature :	